

BIOCIDES TP 2 et TP 4: Préparation liquide prête à l'emploi à effet curatif

Caractéristiques physico-chimiques :

Aspect : liquide
Couleur : incolore
Odeur : inodore
pH à l'état pur : 3,0 à 4,0
Densité à 20°C : 1,010 à 1,012
Solubilité : totale dans l'eau

Conditionnements :

Carton de 12 X500 mL spray
Carton de 4 X 3L + robinet

Stockage :

Stocker le produit dans son emballage d'origine à l'abri de la lumière et à une température comprise entre 5° et 30°C.

Produit destiné à un usage uniquement professionnel

- Numéro d'appel d'urgence : ORFILA 01.45.42.59.59
- Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. Elles ne sauraient toutefois engager notre responsabilité quant aux dommages ou dégâts résultant d'une mauvaise utilisation du produit.

Ecodétergent certifié par ECOCERT Greenlife selon le référentiel ECOCERT disponible sur <http://detergents.ecocert.com>



Date de création : 05.09.2016
Date de révision 3 : 02.02.2018

IDOS EBT 100 NG SURFACES

Code : EBTSU

NATURE CHIMIQUE

- Substance active biocide : Peroxyde d'hydrogène (CAS 7722-84-1): 3% m/m
- Ion argent (stabilisateur) : 0,0020% m/m
- Eau déminéralisée : plus de 30%

100% du total des ingrédients sont d'origine naturelle.

100% biodégradable selon la norme NF T 73-260.

USAGES ET PROPRIETES

IDOS EBT 100 NG (nouvelle génération) SURFACES est un nettoyant désinfectant à large spectre pour toute surface non oxydable, stable et non moussant.

IDOS EBT 100 NG SURFACES est recommandé pour le nettoyage et la désinfection de toutes surfaces lavables (plans de travail, tables, murs, sols, mobiliers de bureaux, surfaces stratifiées, surfaces émaillées) en restauration, hôpitaux, cliniques, maisons de retraite, établissements scolaires, lieux publics.

IDOS EBT 100 NG SURFACES est conforme aux normes :

• Bactéricide :

- EN 1276 (version 2009) en conditions de propreté et de saleté, à 20°C, pour un temps de contact de 5 minutes.
+ Est actif sur le *Clostridium perfringens* selon la norme EN 1276 (version 2009) en conditions de propreté et de saleté, à 20°C, pour un temps de contact de 5 minutes.
- EN 13697 (version 2001) en conditions de propreté, à 20°C, pour un temps de contact de 5 minutes.

• Fongicide :

- EN 1650 (version 2008) en conditions de propreté et de saleté, à 20°C, pour un temps de contact de 5 minutes.
- EN 13697 (version 2001) en conditions de propreté, à 20°C, pour un temps de contact de 5 minutes.

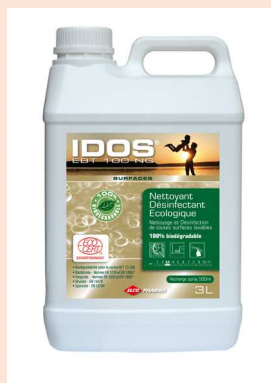
• Sporicide :

- EN 13704 (version 2002), à 20°C, pour un temps de contact de 60 minutes.

• Virucide :

- EN 14476 (version 2005), à 20°C, pour un temps de contact de 60 minutes. Est donc actif sur le virus H5N1.

IDOS EBT 100 NG SURFACES est conforme à l'arrêté du 8 septembre 1999 (modifié par l'arrêté du 19 décembre 2013) relatif aux procédés et produits utilisés pour le nettoyage des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées, produits et boissons pour l'alimentation de l'homme et des animaux.



IDOS EBT 100 NG SURFACES

Code : EBTSU

MODE D'EMPLOI

Mettre la buse en position de spray.

Pulvériser directement et uniformément sur la surface à nettoyer et à désinfecter.

Laisser agir pendant 5 minutes dans le cas de traitements bactéricide ou fongicide, et 60 minutes dans le cas de traitements sporicide et virucide.

Frotter si nécessaire avec une micro fibre.

Rincer à l'eau potable les surfaces traitées dans le cas de contact alimentaire.

Rincer le matériel d'application avant de le ranger.

Format 3L : recharge du spray.

PRECAUTIONS D'EMPLOI

- Utiliser ce biocide avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.
- Porter des gants de ménage.
- En cas de contact cutané et/ou oculaire, rincer immédiatement à l'eau.
- Ne pas mélanger à d'autres produits.
- Ne pas exposer aux rayons du soleil.
- Ne pas utiliser sur les matériaux cuivreux et les métaux légers, tel que l'aluminium. En cas de doute, il est recommandé de faire un test sur la surface à traiter.
- Reproduire l'étiquetage si transvasement dans un autre contenant.
- L'emballage, vide ou contenant encore du produit, peut être éliminé en tant que déchet non dangereux sous l'entière responsabilité du détenteur de ce déchet. Ne pas rejeter les résidus dans les égouts et les cours d'eau.
- En cas d'ingestion, ne pas faire vomir, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. Consulter le centre antipoison le plus proche

ETIQUETAGE REGLEMENTAIRE – cf. section 2 de la Fiche de Données de Sécurité

Selon le règlement CE 1272/2008 et ses modifications (étiquetage dit CLP)

- Pas d'étiquetage
 Etiquetage
 Etiquetage additionnel : **EUH 210**

TRANSPORT ADR – cf. section 14 de la Fiche de Données de Sécurité

- Non Soumis
 Soumis

CODE DOUANIER

3808.94.90